



Anémone pulsatille



Grand naéré



Lettre d'information n° 5, Novembre 2015

Sommaire

- Gestion**
 - Bilan des contrats
 - Bilan des chantiers nature
- Faune et Flore**
 - Suivis scientifiques
 - Zoom sur une espèce
- Les outils Natura 2000**
- Retour d'expérience**
- Pourquoi préserver les pelouses calcicoles ?**

Edito

La création du site Natura 2000 des pelouses calcicoles de la Haute Vallée de la Juine a permis de préserver la richesse écologique de ces milieux par la mise en place d'une gestion favorable à la biodiversité sur les parcelles des propriétaires engagés dans la démarche.

Par ailleurs, Natura 2000 a marqué le territoire par le retour du pâturage sur les pelouses. Aujourd'hui, nous avons l'espoir de pérenniser cette pratique ! D'autant plus que de nouveaux propriétaires souhaitent mettre du pâturage sur leurs parcelles.

Les efforts mis en place pour préserver les pelouses commencent à être payants sur le long terme !

Jean-Claude DUVAL, président de NaturEssonne.

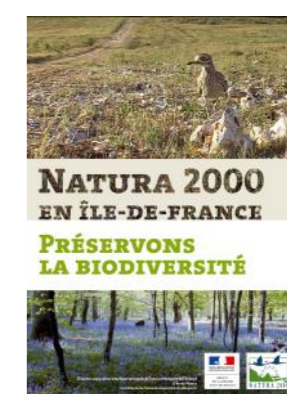
Les actualités



Nouvelle plaquette

Une nouvelle plaquette présentant les sites Natura 2000 d'Ile-de-France a été publiée par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement (DRIEE).

Une version informatique est disponible sur le site internet de la DRIEE.



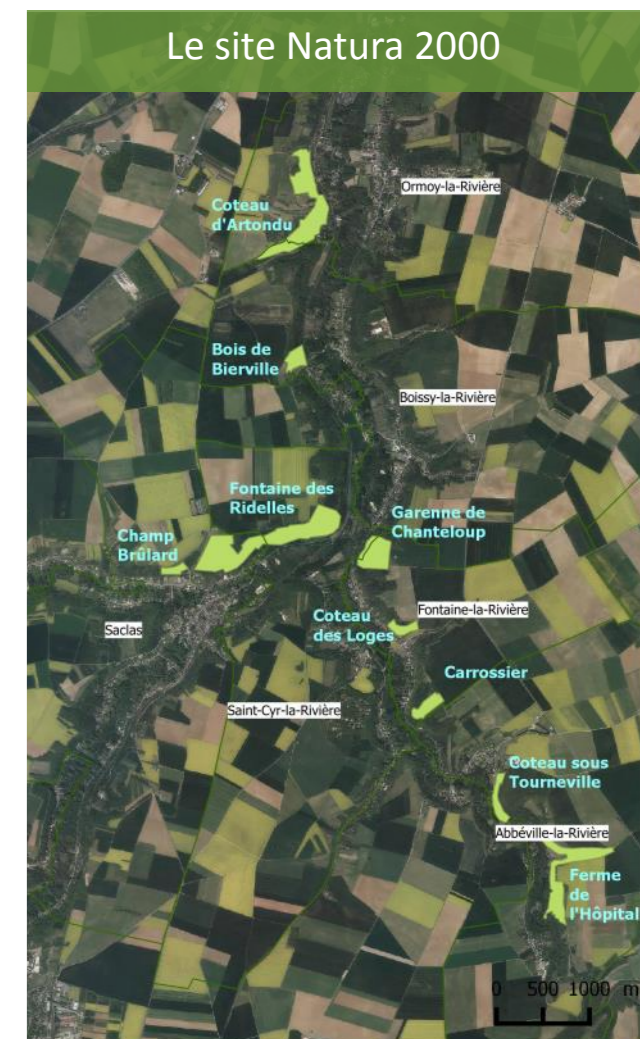
Site internet

Le site internet du site Natura 2000 a été mis à jour.

Vous pourrez y suivre l'actualité du site Natura 2000 des pelouses calcicoles de la Haute Vallée de la Juine ainsi que du site Natura 2000 des pelouses calcicoles du Gâtinais.

Rendez-vous à cette adresse :

<http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr/>



Vous êtes propriétaire de parcelles sur le site Natura 2000 ?

Natura 2000 vous offre des moyens d'agir en faveur des pelouses calcicoles !

La charte Natura 2000

La charte est un outil de reconnaissance de la mise en place de bonnes pratiques par les propriétaires. Elle liste un ensemble de mesures que s'engagent à respecter les signataires et permet de bénéficier d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le contrat Natura 2000

Le contrat permet le financement d'actions de gestion qui sont inscrites dans le document d'objectifs. Ce contrat constitue donc un engagement concret dans la préservation et la restauration des habitats d'intérêt européen.

Les Mesures agro-environnementales (MAEt)

Sur les pelouses déclarées en tant que surface agricole, une rémunération liée au surcoût ou au manque à gagner par la mise en place de certaines pratiques favorables à la biodiversité est possible via les Mesures agro-environnementales. Cet outil s'adresse donc aux exploitants agricole.

Retour d'expérience : Interview de Mme Musters Bernadette et de ses filles (Mme Musters Christine et Mme Delarue Agnès)

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à mettre en place une MAEt de pâturage ?

A. Delarue : Afin de préserver le paysage, il était nécessaire de trouver des solutions pour entretenir les pelouses. Ce qui est une chose impossible à faire au quotidien.

C. Musters : De plus, nous avons toujours connu ce paysage. Notre père nous disait que ses propres parents et lui-même avaient pris beaucoup de temps pour entretenir ce milieu. Si on arrête l'entretien, nous perdons le travail de nos aïeux.

B. Musters : Je suis arrivée à la ferme il y a 50 ans et j'ai vu les fourrés se développer sur les pelouses de nos voisins. Moi je souhaite préserver ce paysage de pelouses que nous avons.

Quel bilan tirez-vous du pâturage ?

A. Delarue : C'était quand même efficace. C'est pour cela que l'on souhaite poursuivre ces actions aujourd'hui.

C. Musters : Mais les arbustes prolifèrent tout de même assez vite [ndlr problème de sous pâturage].

Quel est votre avis général sur Natura 2000 ?

A. Delarue : Au niveau des interlocuteurs [ndlr animateurs], nous avons toujours eu à faire à des gens assez sympathiques.

C. Musters : Ceux-ci ont toujours été à notre écoute, sans rien imposer. Il y a beaucoup d'échanges et nos remarques/avis sont pris en considération par les animateurs.

A. Delarue : Par contre j'ai trouvé cela d'une incorrection d'annuler l'animation dédiée aux propriétaires faute de propriétaires inscrits. Je trouve cela dommage que les propriétaires sur le site Natura 2000 ne soient pas plus investis. Sinon, en ce qui concerne l'animation du site Natura 2000 : Continuez-comme ça!

Pourquoi préserver les pelouses calcicoles ?

Les pelouses calcicoles comptent parmi les milieux les plus riches en espèces en Europe Occidentale. Malgré son intérêt fort au niveau biodiversité, une régression alarmante de ce milieu est observée, due principalement au reboisement naturel et à l'urbanisation. La perte de ces milieux et l'absence de continuité entre ceux-ci menacent la survie des espèces qui sont liées aux pelouses calcicoles !

Biodiversité du site Natura 2000 en chiffres et en images !*

- 5 habitats d'intérêt européen** dont 4 sont des pelouses
- 2 espèces d'intérêt européen:** Le Lucane Cerf-volant et l'Écaille chinée.
- 425 plantes vasculaires** dont :
 - 30 espèces peu courantes** en Ile-de-France
 - 9 espèces protégées**
 - 19 espèces d'orchidées**
- Plus de 700 espèces de papillons, criquets et sauterelles** dont :
 - 46 espèces très rares et 44 rares** en Ile-de-France
 - 26 espèces protégées**



Pour toute information, l'association NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000 se tient à votre disposition :

NaturEssonne
Estelle Duchemann (animatrice du site)
10 place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge
Téléphone : 01 69 96 77 75
Mail : estelle.duchemann@naturessonne.fr

NATURA 2000

Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
Ile-de-France

PRÉFET DE L'ESSONNE

Texte et mise en page : Estelle Duchemann
Crédits photo : Estelle Duchemann, Jean-Pierre Morizot, NaturEssonne

* Source Document d'Objectifs du site Natura 2000 des pelouses calcicoles de la Haute Vallée de la Juine, 2010



Orchis singe



Petite violette



Lézard vert

Bilan des contrat Natura 2000

La désignation du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine a donné l'opportunité à **4 propriétaires de restaurer et de préserver** les pelouses calcicoles via des contrats Natura 2000 et la mise en place de Mesures Agro-environnementales depuis 2005.



Champ Brûlard : pelouses après fauche

Deux contrats ont financé la **réouverture mécanique et l'entretien** de pelouses calcicoles sur les sous-sites de Champ Brûlard et la Ferme de l'hôpital. Des travaux d'abattage d'arbres, de coupe d'arbustes ainsi que de fauche des pelouses ont été menés.

Les deux autres contrats ont permis de retrouver du **pâturage** sur les sous-sites de la Fontaine des Ridelles et de la Ferme de l'hôpital. Les moutons et chèvres permettent l'entretien des pelouses en mangeant les feuilles tendres des arbrisseaux et en dévorant les graminées qui étouffent les pelouses.



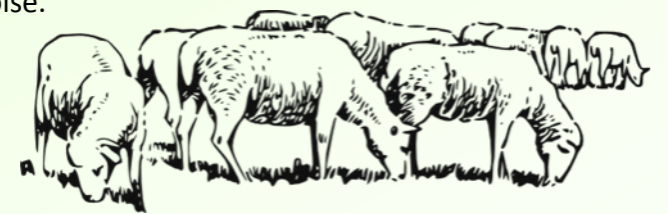
Fontaine des Ridelles : pâturage ovin

Vous êtes propriétaires de pelouses calcicoles sur le site Natura 2000 ? Vous pouvez vous aussi vous engager dans la démarche Natura 2000 !

Le pâturage : une pratique historique au service des pelouses

Historiquement, les éleveurs ovins faisaient paître leurs troupeaux sur les pelouses calcicoles de la Juine dans le but de nourrir les bêtes. L'action du pâturage permettait alors d'entretenir le milieu en limitant notamment le développement des ligneux (arbres, fourrés, etc.).

L'arrêt progressif du pastoralisme dans les années 60, notamment pour des raisons économiques, a eu comme répercussion l'abandon des pelouses. Sur le long terme, cette absence d'entretien conduit à l'évolution des pelouses en milieu boisé.



Bilan des chantiers nature 2014/2015



Fontaine des Ridelles : avant chantier nature



Fontaine des Ridelles : après chantier nature

Afin de compléter les actions mises en place via les contrats Natura 2000, NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, propose aux propriétaires d'effectuer des chantiers nature sur leurs parcelles afin de restaurer ou d'entretenir les pelouses calcicoles.

Ces chantiers sont réalisés par :

- les bénévoles de NaturEssonne et de l'Association de Sauvegarde de la Haute Vallée de la Juine
- les élèves et professeurs des établissements partenaires : l'ensemble scolaire La Salle Igny Saint-Nicolas (91) et l'école TECOMAH (78).

L'automne / hiver 2014-2015 a été particulièrement riche en chantiers nature : 11 chantiers nature ont été réalisés sur 5 parcelles.

En parallèle de ces chantiers nature, NaturEssonne intervient auprès des élèves en classe ou sur le site pour leur présenter le réseau Natura 2000 et les enjeux écologiques des pelouses calcicoles. Cette démarche fait partie intégrante de leur cursus scolaire, elle permet notamment aux élèves de se préparer à leur future activité professionnelle.

L'association organise aussi une sortie avec les bénévoles au printemps afin qu'ils puissent voir le fruit de leur travail et (re)-découvrir la biodiversité du site Natura 2000.



Présentation sur le terrain du site Natura 2000 - TECOMAH



Chantier nature - La Salle Igny Saint Nicolas



Chantier nature bénévole

Suivi des habitats

Dans l'objectif d'évaluer **l'état de conservation** des pelouses mais aussi d'évaluer **l'efficacité de la gestion**, un nouveau protocole de suivi des habitats a été mis en place par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien avec le soutien de la DRIEE.

La répétition de ce protocole permettra de **suivre l'évolution des milieux** et ainsi **d'orienter les interventions** de gestion.

Suivi et inventaire des reptiles



Coronelle lisse

Sur le site Natura 2000, les connaissances sur la répartition des reptiles est incomplète. Dans le but de combler ces lacunes, des inventaires sont réalisés et un suivi scientifique s'intégrant à un protocole national a été mis en place sur le site. Au total 4 espèces ont été inventoriées: la **Coronelle lisse**, **l'Orvet fragile**, **le Lézard vert** et **le Lézard des murailles**.

Ces actions vont se poursuivre afin d'améliorer les connaissances !

Pro Natura Ile-de-France : une association conservatoire des espaces naturels
Créé en 1988, Pro Natura IdF a pour objectif d'acquérir des espaces naturels afin de les préserver : plus de 250 ha ont été acquis dans l'Essonne et la Seine-et-Marne !
Pour en savoir plus, rendez-vous sur leur site internet : <http://www.naturessonne.fr/index.php?id=17&page=4>

Zoom sur une espèce : Le Genévrier commun

Dans l'Essonne, le Genévrier Commun est très lié aux pelouses calcicoles. Facilement reconnaissable par ses aiguilles verticillées par trois, brillantes dessus et blanches dessous, on le retrouve très régulièrement sur les pelouses du site Natura 2000.



Baies de Genévrier

Des pieds peuvent survivre dans les bois, suite à la fermeture des pelouses. Mais ceux-ci sont condamnés à disparaître au fur et à mesure du développement du couvert arbustif notamment par manque de lumière.

Le saviez vous ? Les baies du Genévrier commun possèdent de nombreuses vertus médicinales. Par ailleurs, les baies sont aussi utilisées pour la fabrication du Gin ou comme condiment pour la choucroute !



Genévrier commun